COMMUNE DE SAINT-POINT LAC

REDEVANCE INCITATIVE

LIVRAISON DES BACS

QUAND

MARDI 15 DECEMBRE 2015

OU

DEPOSES SUR CHAQUE PROPRIETE

LES CHANGEMENTS DE BACS SERONT POSSIBLES UNIQUEMENT A COMPTER D'AVRIL 2016.

IMPRIME PAR NOS SOINS. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

HABITATIONS SECONDAIRES

Non livrées en cas d'absence. Un message sera déposé dans la boîte aux lettres afin de soumettre les modalités de la mise à disposition des bacs en communauté de commune.

IMMEUBLES

La livraison s'effectuera entre le mardi 15 décembre 2015 et le vendredi 18 décembre 2015.

PERSONNES NON ENQUÊTEES

S'orienter vers les services techniques de la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs.

0800 100 520 ou 03 81 49 10 30.